

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique *117192* Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *17005*

Société : *Royal Air Maroc*

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : *Benjelloun Touimi Nekhla*

Date de naissance : *05/06/1987*

Adresse : *7 Rue Idriss Ben Youssef Al*

Tél. *066979222*

Total des frais engagés : *785,20* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohamed EL-KOUARI
PÉDIATRE
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca
TEL : 05 22 20 45 45 - 05 22 22 78 18

Cachet du médecin :

Date de consultation : *27 AVR. 2022*

Nom et prénom du malade : *Benjelloun Touimi Nekhla*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Bruxisme*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à *Centre Allal Ben Abdellah*

Signature de l'adhérent(e) : *Benjelloun Touimi Nekhla*

Le : *27 AVR. 2022*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 AVR. 2022	2	1	300,00	Dr. Mohamed EL-HOUARI PEINATRE Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris 78 Bd Al Massira Al Khadra Casablanca Tél: +212 52 22 46 - 66 22 46 59 88

**Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur**

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Yasmin Angle Avenue de Rue Ahmed Ben Bougiba Casablanca - Tel: 1522 30 166 <i>narmajid</i>	27/04/22	4585.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT: GB11140
PER: 07/2023
PPV: 140 DH 00



Asthme de l'enfant

Membre de la société Franciase
de Pédiatrie
SUR RENDEZ-VOUS

ARI
TE DE

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.T.
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
ENTEROGERMINA SUSP OR FL5ML B10
P.P.V : 60DH00

6 118001 08165
FLAGYL 4%
SUSP BUV FL 120 ML
P.P.V : 32DH90
6 118000 060390

محمد الهواري
يع كلية الطب بباريز
صي في أمراض الأطفال
التسمم و بحث الأدوية
رض الربو للأطفال
عيادة الفرنسية لطب الأطفال
بالموعد

6440
BIOCODEX MAROC
07/27
PPV 67.00
07/24
Exp. 07/24

Casablanca, le 27 AVR. 2022 الدار البيضاء في

Benjelloun Tawfiq Ghali

100.00

- Ventolin Spray

2 bouteilles à 500 µg

fondant 8 jours, puis ~~et appuyer~~

en cas de toux ou de fièvre Képi velours

100.00

- SA Flu 125 Spray

2 bouteilles mat et son

fondant 2 mois

60.00

- Entex fermeuse 1 ampoule

3 fioles 5 ml tant que dure le
Dianhec

75 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : 0522 99 57 38 / 0522 99 57 39 العيادة :

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

64.00

Ultre Perme Sockits



2 Socken mat midi
et son fant une chue
le draphei

32.00

Flagyl sup



1 mesme mat
midjet son 2 rem

✓ 125.80

Dr. Monamed EL-HOUAK
PEDIATRE
spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca
Tél: 05 23 65 57 38 - 05 22 99 57 39

S
Pharmacie VICTORIA
Dr. Yasmina RAZZOUI
Angle Avenue de Nice et Avenue Hassan II
Casablanca - Tél: 0522 39 14 86